

DOCUMENT A COMPLETER EN CAS DE NOUVELLE CONCESSION

Pour toute demande d'une concession relative au défunt mentionné au recto de la présente page. les bénéficiaires de la concession doivent être mentionnées ci-dessous (à défaut d'indiquer les bénéficiaires, veuillez lire le point b) en bas de page.) La personne qui sollicite la concession est le concessionnaire.

Nom et prénom du conces	ssionnaire :				
ate de naissance :					
Nom(s) du(es) bénéficiaires(s):	Prénoms	Date(s) de naissance	Lien(s) de parenté		

Date et signature du concessionnaire :

Date, signature et identité de la personne mandatée :

BIFFEZ LA MENTION INUTILE, S.V.Pl.

Personne mandatée :

La personne qui effectue la présente déclaration doit obligatoirement signer ce document. S'il s'agit d'une personne mandatée par la famille qui se trouve dans l'incapacité de signer, il lui incombe alors de faire remplir un formulaire de demande de concession par la famille (le concessionnaire) et de retourner ce document à l'administration communale de

La Hulpe le plus rapidement possible.

IMPORTANT: A défaut, la présente déclaration n'est pas valable car incomplète.

Règlement du 20/12/04 de police et d'administration du cimetière Article 58 traitant des concessions :

- a) Les demandes de concessions indiquent l'identité des bénéficiaires
- b) A défaut d'indiquer l'identité du ou des bénéficiaire(s), tous les membres de la famille du concessionnaire sont bénéficiaires, à concurence du nombre de places; sans que, entre eux, il existe des priorités; seule la chronologie des décès détermine le rang.
- c) Le concessionnaire peut, à tout moment, modifier ou compléter la liste des bénéficiaires soit par lettre portant sa signature légalisée, adressée à l'Officier de l'Etat civil et spécifiant les modifications apportées, soit par un acte satisfaisant aux conditions de capacité et de forme des actes testamentaires.
- d) Après le décès du concessionnaire, aucune modification de l'état de la concession (transformation d'une concession pleine terre en caveau, agrandissement ou approfondissement de la concession ou du caveau, transfert de l'urne) n'est autorisée.
- e) Dans le cas où les bénéficiaires sont les membres d'un ou de plusieurs communautés religieuses, l'identité de ceux-ci sera reprise au moment de l'inhumation. Aucune déclaration de volonté de la part des membres de la communauté ne sera requise.

Personne défunte : à complé	eter en MAJUSCULES	Cimetière c	ommunal de La Hulp
Nom : Icube		ALM.	-
Prénoms : Albert			
Domicile : 100 rue des glands			
□ 1310 La Hulpe - □ autre :			
Né(e) à : Aix, le 14 août			
décédé(e) à :	le		
Etat-civil : □ Célibataire - ☒ Epoux(se) de - □ Veuf(ve)			
Etat ovii : E constante E Epoca(co) de E voci(vo)	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *		
	éter en MAJUSCULES		
Je soussigné(e),			
Adresse complète :			
•			
sollicite au nom de la famille :			
□ a) l'obtention d'un emplacement suivant :			
☐ b) la prolongation d'un emplacement existant	de type :	Montanta d	aa radayanaa
			es redevances
	pe d'emplacement souhaité	La hulpois :	Autres :
Inhumation ordinaire en pleine terre (cercueil	•	gratuit	750€
Inhumation en pleine terre (1 personne) - conce		250€	1.800€
Inhumation en pleine terre (2 personnes) - conc		500€	3.600€
Placement d'un caveau - concession de 30 ans les cercueils sont placés horizontalement dans	- cercueil - urne	400€	1.800€
(maximum 3 places)	un angriernem vertical, en profondeur	par pers.	par pers.
Ouverture de caveau uniquement si travail du F	ossoyeur (ouv. par chemin)	100€	100€
Une urne mise en columbarium - place ordinaire		gratuit	750€
Une urne mise en columbarium - concession de		250€	1800€
Une urne mise en columbarium - concession de		400€	2500€
Dispersion des cendres		gratuit	gratuit
Le paiement de la redevance doit être exécuté par la personne q	ssion, merci de compléter le verso du présent de	mptant au moment de	
Date : Sgnature	e de la pesonne mandatée,		
Réservé à l'Administration :			
Cimetière : Date : Heure :			
Eglise : Date - heure :	Incinération : Lieu - heure :		
Reçu le montant de : €		Directeur financier : vérification faite □ oui - □ non	
□ Liquide - □ Virement - □ Bancontact	Date : Signature,		
	1		
Permis □ d'INHUMER / □ de TRANSPORT / □ de DIS	PERSION DES CENDRES		
délivré à La Hulpe, le Signature d	le l'Officier de l'Etat-civil ou de son représ	sentant,	